



**HAL**  
open science

## Amel-sur-l'Etang (Meuse) : un habitat groupé à faciès rural en périphérie d'un grand sanctuaire

Simon Ritz

► **To cite this version:**

Simon Ritz. Amel-sur-l'Etang (Meuse) : un habitat groupé à faciès rural en périphérie d'un grand sanctuaire. AGER XV : Villages et hameaux en Gaule, Sep 2022, Saverne, France. hal-03601443v1

**HAL Id: hal-03601443**

**<https://hal.science/hal-03601443v1>**

Submitted on 8 Mar 2022 (v1), last revised 30 Jan 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Amel-sur-l'Etang (Meuse) : un habitat groupé à faciès rural en périphérie d'un grand sanctuaire**

### *Amel-sur-l'Etang (Meuse) : a rural-type town on the outskirts of a large sanctuary*

Simon Ritz, Inrap Grand Est/UMR 6298 ArTeHiS, [simon.ritz@inrap.fr](mailto:simon.ritz@inrap.fr)

**Mots-clés :** Antiquité romaine, cité des Médiomatriques, agglomération rurale, sanctuaire, prospection géophysique.

**Keywords:** Roman period, *Medimatrici*, rural town, sanctuary, geophysics

L'agglomération d'Amel-sur-l'Etang est située au nord-est du département de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres de Verdun. On admet généralement qu'elle se trouvait dans la partie occidentale de la cité des Médiomatriques au Haut-Empire, avant que cet espace ne soit autonomisé pour former une nouvelle *civitas* avec Verdun pour capitale durant l'Antiquité tardive. L'agglomération d'Amel constitue le pôle méridional de la ville double de Senon-Amel, qui fait l'objet de nouvelles recherches pluridisciplinaires depuis une quinzaine d'années, associant des investigations non destructives (prospections pédestres, aériennes, géophysiques, LiDAR) et des opérations de fouilles sédimentaires préventives et programmées (Ritz 2020).

Ces nouvelles données montrent, entre de nombreux autres résultats, que les formes de l'urbanisme et de l'habitat sont très différentes dans chacun des pôles qui composent cette ville double. Senon relève du modèle bien connu dans le nord de la Gaule des agglomérations ouvertes anciennes, d'origine laténienne, dont l'habitat est essentiellement composé de modèles de maisons en bandes et les fonctions économiques orientées vers des activités artisanales et commerciales diversifiées. À l'inverse, l'agglomération d'Amel est organisée autour d'un vaste complexe cultuel qui semble avoir été fondé à l'époque romaine et autour duquel s'est ensuite développé un habitat groupé adoptant une organisation et un éventail de modèles architecturaux typiques des établissements ruraux de la région (Ritz 2020, p. 357-368). On y retrouve des constructions modestes et espacées reprenant le plan des bâtiments techniques ruraux, mais aussi quelques ensembles plus complexes, rassemblant une résidence en fond de parcelle, devant laquelle se développent deux ailes de bâtiments techniques encadrant une cour, selon un modèle architectural identique à celui des petites *villae*. Cette dichotomie architecturale très marquée semble avoir une valeur fonctionnelle : on voit mal, en effet, comment des répertoires architecturaux aussi différents et pourtant très homogènes au sein de chaque site, à 1,5 km de distance et à la même époque, pourraient s'expliquer autrement que par des fonctionnalités socio-économiques différentes. Une série d'indices mobiliers et immobiliers permettent de proposer que les activités agropastorales tenaient une place inhabituellement importante, quoi que pas exclusive, dans les quartiers urbains d'Amel. Le parcellaire se distingue aussi très nettement de ce qui s'observe dans la plupart des agglomérations : aux habituelles parcelles lanierées, occupées par des maisons en bandes mitoyennes, se substituent à Amel de grandes parcelles trapézoïdales au sein desquelles le bâti reste très espacé, ménageant de vastes cours qui ont pu servir d'espaces de travail, mais aussi de dispositif de prévention des incendies des greniers, si l'on se réfère au modèle des établissements ruraux. On peut supposer que cette organisation tout à fait atypique par rapport au modèle habituel de l'agglomération artisanale traduit une adaptation fonctionnelle de l'habitat à l'économie du culte, qui semble avoir généré une demande en produits agroalimentaires à la fois plus importante et plus ponctuelle qu'ailleurs, afin d'assurer la subsistance d'une communauté nombreuse de fidèles rassemblés lors des grandes fêtes religieuses et d'approvisionner le sanctuaire en offrandes animales et végétales. En somme, l'habitat groupé d'Amel semble s'apparenter à une « agglomération de fermes », assurant des fonctions de production, de concentration et de transformation des denrées agricoles, afin de subvenir aux besoins générés par le sanctuaire.

Dans son ensemble, l'agglomération présente un caractère urbain assez marqué, mais celui-ci tient exclusivement à la monumentalité du complexe cultuel central. L'habitat, qui est rejeté en périphérie de ce dernier et strictement délimité par des murs clôturés, relève clairement des traditions architecturales rurales par sa modestie, sa planimétrie et sa fonctionnalité. Il s'apparente ainsi à la notion de village, au sens d'habitat groupé à fonction agropastorale prédominante. Le cas de Senon-Amel est exceptionnel dans la mesure où il offre la possibilité de comparer précisément les modalités de développement de deux habitats groupés, en minimisant l'incidence d'états documentaires différents ou de spécificités régionales. L'association de traits urbains (le sanctuaire) et ruraux (l'habitat) à Amel en font un type d'habitat groupé particulièrement original, moins bien connu encore que les hameaux et villages paysans de la plaine d'Alsace

ou des sommets vosgiens, qui commencent pourtant seulement à être bien documentés (Meyer et Nüsslein 2014 ; Nüsslein *et al.* 2020).

En démontrant l'existence d'une organisation économique et d'une structure foncière originales à Amel, vraisemblablement tournées vers des activités agropastorales répondant aux spécificités de l'économie du culte, ce cas d'espèce contribue à enrichir la diversité des formes de peuplement antique et à complexifier le schéma traditionnel d'occupation des campagnes romaines, opposant agglomérations artisanales et établissements ruraux isolés. On voit bien, au travers de cet exemple, qu'il est nécessaire de distinguer la fonctionnalité économique et la forme des groupements dans l'analyse des réseaux de peuplement antique : la notion d'habitat aggloméré ou groupé s'oppose à celle d'habitat isolé, mais pas nécessairement au caractère rural de l'occupation, qui renvoie à une fonctionnalité économique principalement orientée vers le secteur primaire plutôt que vers des activités artisanales et commerciales. Précisément, le faciès rural de l'organisation économique de l'agglomération d'Amel semble lié à l'importance de son sanctuaire. Dès lors, les habitats groupés – même s'ils juxtaposent un grand nombre d'unités ou présentent certains traits urbains comme à Amel – entrent de plein droit dans l'étude du monde rural antique. Aujourd'hui, ils participent d'ailleurs de façon plus significative au renouvellement des connaissances et à la complexification de l'analyse des réseaux de peuplement que les formes d'occupation mieux connues, telles que les établissements ruraux isolés ou les agglomérations artisanales et commerciales.

### Références bibliographiques :

**Ritz 2020** : Ritz S., *Senon-Amel (Meuse) : contribution d'une agglomération bipolaire à l'histoire du fait urbain dans le nord-est de la Gaule, du second âge du Fer au haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, Nancy : Université de Lorraine, 2020, 2 vol. : 434 et 319 p. [en ligne : <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03121894>]

**Meyer et Nüsslein 2014** : Meyer N., Nüsslein A., « Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cités des Médiomatrices et des Triboques préservée par la forêt : les habitats et parcellaires des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) de part et d'autre du seuil de Saverne », in REDDE M. (dir.), *Dossiers du programme européen RurLand. Workshop 2 : les parcellaires conservés sous forêt*, Paris : INHA, 2014, 37 p. [en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01007619>]

**Nüsslein *et al.* 2020** : Nüsslein A., Flotté P., Higelin M., Roth-Zehner M., « Hameaux et villages paysans de la période romaine en plaine d'Alsace », *Gallia*, 77-2, p. 97-121.

**Figure** : plan général de l'agglomération antique d'Amel, établi d'après les fouilles, les prospections aériennes et géophysiques (DAO : S. Ritz)